

Guide *des études*

2019 - 2023

MASTER 2 Psychopathologie clinique et
psychothérapies analytiques

Mention

PSYCHOLOGIE



Faculté de psychologie,
sciences de l'éducation
et de la formation

 Université
de Lille

Semestre 3

BCC1-Approches théoriques en psychologie 6 ects 48h

UE 1-1-Psychothérapies analytiques des psychoses et des perversions 3 ects 24h
CM 12h TD 12h

Responsable : Fabrice Leroy

Descriptif du contenu :

Processus à l'œuvre dans la psychopathologie de l'adulte, selon le triple point de vue de la structure, du symptôme et de la temporalité psychique. Approche multiple sur l'acte psychothérapeutique et les prises en charge dans les institutions de soin, dans le cas des structurations psychotiques et des structurations perverses. Modalités d'angoisse propres aux sujets psychotiques et pervers. Spécificité des mécanismes de défense, passages à l'acte violents, auto ou hétéro-agressifs, modalités d'inscription sociale des patients psychotiques et des patients pervers. Prise en charge institutionnelle et posture du psychologue clinicien dans cette prise en charge.

Compétences visées :

Former les étudiants à la spécificité de la prise en charge psychothérapeutique de patients psychotiques, dans différents contextes institutionnels propres à l'époque actuelle. Former les étudiants à l'identification des mécanismes propres à la structuration perverse, et aux difficultés de prise en charge de patients de cette structuration.

UE 1-2-Psychothérapies institutionnelles 3 ects 24h
CM 12h TD 12h

Responsable : Sabrina Libbrecht

Descriptif du contenu :

Naissance du concept de thérapie institutionnelle. Histoire du mouvement des thérapies institutionnelles dans l'histoire de la psychiatrie. Etudes de textes fondamentaux. Tosquelles, Oury, Sivadon. Le cas de Mary Notions de transfert institutionnel, transfert psychotique, constellation transférentielle, transfert dissocié, transfert multiréférentiel.

Compétences visées :

Intégrer les principes de la thérapie institutionnelle pour préserver le côté humain de la relation. S'impliquer dans une vie collective active pour mettre le malade au centre de sa guérison. Analyser les enjeux psychiques qui se déploient au sein de toute institution. Les psychologues formés devront être en capacité de faire une analyse des mouvements institutionnels et des manifestations psychopathologiques résultant de la vie en institution ou de l'organisation institutionnelle. Ils devront être capables d'impulser une réflexion collective sur le transfert qui se déploie avec l'équipe sur l'équipe de soins. Conformément à la définition de la psychothérapie institutionnelle, donnée par J. Oury, ils fonderont leur pratique sur une « méthode permettant de créer une aire de vie avec un tissu interrelationnelle où apparaissent les notions de champ social, de champ de signification, de rapport complémentaire, permettant la création de champs transférentiels multi-focaux ».

BCC2-Méthodologie de la recherche en psychologie 6 ects 24h

UE 2-1-Séminaire de recherche 6 ects 24h

CM 12h TD 12h

Responsable : Catherine Dupuis et Fabrice Leroy

Descriptif du contenu :

Analyse de la pertinence des différentes méthodologies. Méthodologies. Prise en compte et maniement de la relation à l'autre comme un instrument de la connaissance dans la recherche en psychologie clinique. Etude de cas singuliers. Paradoxes et les enjeux de la recherche en psychologie clinique. Méthodologies qualitatives. Différentes perspectives de recherches seront développées (Médecine et psychanalyse; violence et malaise social; expérience subjective; psychopathologie de la souffrance)

Compétences visées :

Réflexion approfondie et précise autour de questions méthodologiques. Amener les étudiants à mener des recherches dans une grande rigueur, en maniant des théorisations non homogènes dans le champ de la psychologie clinique, à partir des questions que pose la clinique où la psychanalyse reste la référence fondamentale, mais également des outils cliniques déployés dans un cadre qui n'est pas forcément le cadre habituel de la psychanalyse. Participer à des recherches pour le développement de la recherche en psychanalyse.

BCC3-Théories de l'intervention psychologique 6 ects 48h

UE 3-1-Cliniques psychanalytiques et psychothérapeutiques de problématiques du grand âge

3 ects 24h

CM 12h TD 12h

Responsable : Safia Metidji

Descriptif du contenu :

Les problématiques liées à la fin de vie. Approche philosophique et anthropologique de la vieillesse. L'empreinte du contexte socio-culturel et politique et des mutations familiales. Confrontation à la mort et processus de deuil tout au long de la vie. Manifestations psychopathologiques du grand âge (délire, confusion, dépression, dérapage psychotique, troubles dans la maladie d'Alzheimer) Psychanalyse des personnes âgées avec la mise en tension des processus à l'oeuvre dans la cure. Psychothérapies des personnes vieillissantes.

Compétences visées :

Il s'agit d'amener les étudiants à entendre et prendre en charge la souffrance de ceux qui vieillissent et qui se replient dans des manifestations psychosomatiques voire des pathologies dégénératives. Comprendre les enjeux psychiques qui sous tendent les manifestations psychopathologiques qui se donnent comme lieu d'expression de cette souffrance. Proposer une prise en charge psychothérapique qui s'inscrit dans un travail institutionnel et une équipe pluridisciplinaire.

UE 3-2-Cliniques psychanalytiques de l'enfance et de l'adolescence 3 ects 24h
CM 12h TD 12h

Responsable : Catherine Dupuis

Descriptif du contenu :

Spécificité de l'approche psychothérapique et psychanalytique de l'enfant, de l'adolescent et de leur famille, au regard des principaux apports théoriques et méthodologiques depuis Freud. Approfondissement des théories kleinienne et post kleinienne dans la conception du dispositif de soin et de la posture clinique. Etude de la place et de la fonction du cadre, du jeu et de la temporalité dans l'approche psychothérapique. Analyse du processus à l'œuvre dans la rencontre avec l'enfant et sa famille à partir notamment des interactions et des aspects transféro-contretransférentiels.

Compétences visées :

Former les étudiants à la spécificité de la prise en charge psychothérapique des enfants, des adolescents et de leur famille dans les contextes individuels et institutionnels propres aux champs de l'enfance.

BCC4-Pratiques de l'intervention psychologique 6 ects 48h

UE 4-1-Ethique et déontologie 3 ects 24h
CM 6h TD 18h

Responsable : Fabrice Leroy

Descriptif du contenu :

- Présentation du cadre juridique de la recherche et de la pratique clinique en Psychologie et dans le domaine médical
- Exemples de recherches et de pratiques menées en accord avec l'éthique et la déontologie en milieu hospitalier et en libéral
- Histoire de l'éthique et de la déontologie de la recherche (notions d'intérêts, règlement, consentement), possible participation à un concours d'éthique
- Présentation du code de déontologie des psychologues et implications
- Accompagnement à la mise en place d'un cadre respectueux des principes éthiques et déontologiques actuels en Psychologie en relation avec le TER (utilité, lettre d'information, de consentement, anonymisation des données, stockage...)

Compétences visées :

- Connaître le cadre réglementaire éthique et déontologique de la recherche et de la clinique en Psychologie
- Savoir élaborer une recherche en Psychologie respectueuse du cadre réglementaire éthique et déontologique
- Avoir une activité clinique en Psychologie respectueuse du cadre réglementaire éthique et déontologique

Après un tronc commun aux étudiants de la mention et du parcours des sciences cognitives, les étudiants devront maîtriser la réglementation, l'éthique et la déontologie liées à la pratique de la psychologie et à la recherche en psychologie.

Les TD spécifiques au parcours Psychopathologie clinique et psychothérapies analytiques permettront aux étudiants de réfléchir à la particularité de certaines situations cliniques concrètes qui interrogent de façon approfondie l'éthique en psychanalyse et l'éthique de la démarche de recherche qui lui est propre. Des études de textes fondamentaux serviront également d'éclairage à ces situations.

UE 4-2-Actualités des nouvelles pathologies et de l'exercice du psychologue clinicien en santé mentale 3 ects 24h
CM 12h TD 12h

Responsable : [Catherine Dupuis et Fabrice Leroy](#)

Descriptif du contenu :

-Plan psychiatrie santé mentale; loi HPST portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires; psychiatrie, sécurité et justice; le psychologue clinicien face aux nouvelles formes cliniques et aux modalités d'admission (hospitalisation, détention) des patients; nouveaux textes du plan santé ; risques psychosociaux, harcèlement. Texte régissant le titre de psychologue, le titre de psychothérapeute, les modalités de stage, l'accueil des stagiaires.
- Nouvelles figures du psychologue clinicien face aux nouvelles formes cliniques

Compétences visées :

Ce module a pour objectif d'amener les étudiants à parfaire leurs connaissances en matière de nouvelles pathologies et à intégrer les textes légaux auxquels référer leurs pratiques pour participer à la préservation de la santé mentale qui est devenu un enjeu de la société toute entière. Ils devront ainsi être capables de dialoguer avec les différents acteurs et connaître le périmètre de leurs missions.

UE 4-3-Interventions analytiques 3 ects 24h
CM 12h TD 12h

Responsable : [Sabbrina Libbrecht](#)

Descriptif du contenu :

L'analyse du transfert est un élément central ainsi que la mise à la question de la pratique d'entretien et de la pratique psychothérapique. Prise en compte des processus inconscients dans la relation clinique. Les capacités d'observation, d'écoute et de traduction des situations cliniques seront mises à l'épreuve. Seront attendues la capacité de chaque étudiant de théoriser à partir des effets du transfert et la sensibilité à l'écoute et à l'empathie.

Compétences visées :

Le groupe de réflexion auquel chaque étudiant doit s'inscrire est un lieu d'échanges, de confrontation et d'élaboration de l'expérience de stage. Les étudiants devront être capables d'analyser les situations cliniques en en rendant compte devant le groupe. Ils devront être capables d'interroger le fait clinique et les phénomènes institutionnels à l'oeuvre dans toute manifestation symptomatique pour les élaborer. Ils devront mettre à la question leur pratique psychothérapique et l'exercice de leur profession.

Semestre 4

BCC1-Approches théoriques en psychologie 3 ects 24h

UE 1-1-Clinique de la migration et de l'exil 3 ects 24h

CM 12h TD 12h

Responsable : [Safia Metidji](#)

Descriptif du contenu :

Spécificité du rapport de l'étranger ou de l'exilé à une culture et à une langue autre, défaisant le naturel de sa relation à sa culture et à sa langue natives et, partant, à ses identifications. La « clinique de la précarité » propre à la situation d'étranger en difficulté – administrative, économique, institutionnelle. Prise en charge thérapeutique et fonction de facilitation des passages d'une culture et d'une langue à une autre. Spécificité culturelle des patients et polyphonie de leur discours, présentes dans le langage, dans les effets du corps et ceux de la loi. La psychologie interculturelle étudie les manifestations d'un même phénomène dans des contextes culturels différents ou les phénomènes intrapsychiques produits par la rencontre d'une personne d'une autre culture et de tout ce qu'elle véhicule .

Compétences visées :

Sensibiliser au repérage des nouvelles formes de symptômes en lien avec les transformations du champ social ainsi qu'aux problématiques qui sont traversées par la dimension interculturelle. Permettre aux étudiants d'appréhender la diversité de la population qui se reflète au plan de la consultation de l'adulte autant que celle de l'enfant et de l'adolescent. Savoir confronter nos propositions d'évaluation et de traitement d'une souffrance psychique chez ceux qui sont issus d'une autre culture et les modes d'expression, d'interprétation et de traitement psychique qu'ils reçoivent dans leur culture, en lien avec l'efficacité symbolique de deux cultures et avec les modalités du transfert et du contretransfert.

BCC2-Méthodologie de la recherche en psychologie 6 ects 0h

UE 2-1-Mémoire 6 ects 0h

Descriptif du contenu :

Chaque étudiant devra faire un travail de recherche et d'études dans une démarche clinique. Ce mémoire aura pour objectif de mettre en oeuvre sa capacité à théoriser, dans une démarche rigoureuse, à partir d'une thématique issue de son immersion en milieu professionnel. Il s'agit d'un travail personnel, inspiré par le matériel clinique du stage. Le sujet de ce mémoire doit être accepté par l'enseignant-chercheur référent et par le maître de stage. A cet effet, l'étudiant devra déposer un projet écrit précisant l'objet de la recherche, la problématique, la méthodologie, une analyse bibliographique sur le thème.

Compétences visées :

Il s'agit pour l'étudiant de s'inscrire dans une démarche de recherche rigoureusement référencée à la psychanalyse et à la phénoménologie. Il devra articuler les éléments cliniques à la théorie dans un aller et retour permanent entre clinique et théorisation. Ce travail de recherche clinique peut conduire à une inscription en thèse.

BCC3-Théories de l'intervention psychologique 6 ects 48h

UE 3-1-Clinique psychanalytique des atteintes somatiques graves 3 ects 24h
CM 12h TD 12h

Responsable : [Fabrice Leroy](#)

Descriptif du contenu :

En devenant scientifique, la médecine a révolutionné l'abord et la prise en charge des maladies graves, mais au prix d'une réduction du sujet au « terrain physiologique où s'exprime le trouble » (Canguilhem). Le recours de plus en plus fréquent aux psychologues dans les services de médecine en est à la fois le remède et le symptôme. La clinique psychanalytique des atteintes somatiques graves (Raimbault, Lebrun, etc.), en tenant compte à la fois du corps affecté et de la réalité psychique, propose au futur clinicien les repères théoriques et pratiques permettant de maintenir l'écart irréductible entre le sujet et sa maladie, et par là même de soutenir le malade dans ce qui lui arrive. Pour ce faire, seront abordées - entre autres - les questions du corps, de la relation médecin-malade (Balint), du discours médical (Clavreul), de la fonction contenante (Bion), mais aussi de l'institution hospitalière actuelle dans ses liens avec la dimension politique (Gori). Les problématiques nouvelles issues de l'essor des technosciences médicales seront aussi évoquées (par exemple la greffe), ainsi que les enjeux psychiques et relationnels liés au cadre des soins palliatifs.

Compétences visées :

Introduction à la clinique psychanalytique et phénoménologique des maladies somatiques graves, tant sur le plan théorique que sur celui des modalités pratiques d'interventions et de prise en charge psychothérapique.

UE 3-2-Actualité des psychothérapies psychanalytiques et psychopathologie des états limites 3 ects 24h
CM 12h TD 12h

Responsables : [Catherine Dupuis](#)

Descriptif du contenu :

Savoir appréhender les diverses formes de décompensation ou de souffrance psychique (épisode délirant, dépression limite, troubles psychosomatiques, anorexie, passage à l'acte...) que Bergeret a proposé de regrouper sous le terme « Etats limites ». Interroger l'expression de la psychopathologie dans les champs de la psychiatrie adulte et infanto-juvénile au-delà de la distinction classique entre névrose et psychose.

Compétences visées :

Savoir mener des psychothérapies à orientation analytique avec des patients états limites.

BCC4-Pratiques de l'intervention psychologique 15 ects 72h

UE 4-1-Séminaire de formation aux techniques de groupes analytiques 3 ects 24h
CM 6h TD 18h

Responsable : [Sabrina Libbrecht](#)

Descriptif du contenu :

Le séminaire s'organise en deux temps :

- un temps de formation clinique où les étudiants sont mis en situation d'acteur de groupes analytiques (psychodrame, conte, groupe de parole, groupes à médiation artistique)
- un temps de réflexion théorique portant plus spécifiquement sur les émergences de l'inconscient groupal et le travail psychique engagé par le dispositif du psychodrame psychanalytique individuel. Diffraction transférentielle et les formes groupales du soin psychique.

Compétences visées :

Connaissance des différentes formes de thérapies de groupes. Initiation aux thérapies de groupe. Le futur psychologue devra être capable de mettre en place des groupes thérapeutiques et d'animer des groupes dans une pratique psychothérapique que ce soit dans le champ de l'adulte que de l'enfant.

UE 4-2-Pratiques du bilan : Clinique des épreuves psychométriques et projectives 3 ects 24h
CM 12h TD 12h

Responsable : [Catherine Dupuis](#)

Descriptif du contenu :

Descriptif du contenu : Présentation de la méthode psychanalytique d'analyse du Rorschach selon l'école de Paris. Sensibilisation à la clinique de la passation, étude des planches, formation à la cotation des protocoles, à l'analyse et à l'interprétation des contenus et à la rédaction d'un compte-rendu. Approche théorique, méthodologique et clinique avec l'étude de protocoles illustratifs des différentes modalités de réponses au regard des différentes psychopathologies névrotique, psychotique ou limite.

Compétences visées :

Utilisation des méthodes projectives dans la pratique clinique aux seins des institutions de soins et plus spécifiquement lors des consultations d'évaluation et d'orientation.

UE 4-3-Journées interprofessionnelles 3 ects 24h
CM 12h TD 12h

Responsable : [Catherine Dupuis](#) et [Fabrice Leroy](#)

Descriptif du contenu :

Les professionnels sont fortement impliqués dans la formation et encadrent les stagiaires sur le terrain. Il s'agit d'organiser des rencontres entre professionnels, étudiants, enseignants, pour favoriser les échanges et le lien entre la formation universitaire et le terrain, et présenter les différentes facettes de la clinique. Ces journées sont le lieu de la transmission de l'exercice clinique et de la pratique psychothérapique.

Compétences visées :

Amener les étudiants à organiser avec les maîtres de stage et les psychologues des journées d'études et de recherches, à communiquer sur leur propre pratique et expérience clinique.

UE 4-4-Projet de l'étudiant : Stage 6 ects 0h

Descriptif du contenu :

Les étudiants sont accueillis sur les terrains cliniques par des maîtres de stage psychologues cliniciens, qui assurent une continuité nécessaire du lien entre les lieux professionnels et la formation des futurs psychologues cliniciens. Deux jours par semaine sont libérés pour permettre l'immersion sur le terrain. Les stages représentent un volume de 500 H et font l'objet d'une double supervision, individuelle (tutorat effectué par tous les enseignants-chercheurs) et collective (groupe d'élaboration de la pratique hebdomadaire). Ce stage peut être le même que celui utilisé dans le cadre du mémoire et ses conditions sont à discuter avec les enseignants.

Compétences visées :

L'immersion clinique tout au long de l'année est une des conditions essentielles ainsi que la mise en oeuvre des capacités des étudiants à exercer son futur métier auprès d'une population particulière, encadré par un psychologue clinicien d'au moins 3 ans d'expérience conformément au décret des stages et la validation du diplôme de psychologue. La capacité à mener des entretiens cliniques et des psychothérapies, l'analyse des éléments transféro-contre transférentiels, des mouvements institutionnels, de la place du psychologue et de sa posture clinique en constituent des éléments fondamentaux.

CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS DE FORMATION

<https://www.univ-lille.fr/etudes/construire-son-projet-personnel-et-professionnel/>

Etre étudiant à l'université, c'est faire le choix d'une formation de qualité, correspondant à ses goûts, ses aspirations, son projet personnel de poursuite d'études parmi une offre de formation très large à l'université de Lille. Toutes les formations sont organisées en blocs de connaissance et de compétences (BCC).

L'UE Projet de l'étudiant proposée au sein de toutes les mentions de licence (hors PASS et LASS) et de master participe, via des enseignements proposés au choix, de la construction du projet personnel et professionnel.

Elle représente l'espace minimal de personnalisation de son parcours, un lieu privilégié d'acquisition des «softskills» (développement personnel, expressions, travail en équipe, etc.) ainsi qu'une ouverture à la pluri-et l'inter-disciplinarité. Elle contribue, en licence comme en master, à une meilleure intégration et à une meilleure réussite des étudiants, dont les néo-entrants à l'université.

Au premier semestre de la Licence : C'est le temps de la découverte des études supérieures à l'université. Tous les étudiants de l'université bénéficient d'une UE PE intégration qui est conçue pour vous aider à bien démarrer dans vos études universitaires, vous donnant les premières clés d'une formation réussie : Se familiariser avec Moodle, Mieux connaître l'organisation de mes études, les centres de documentation, Améliorer ses écrits , Connaître la richesse des études à l'université de Lille, se donner le droit de douter, de se tromper, de bifurquer, prendre de bonnes habitudes pour sa santé.... Et bien d'autres choses encore !

Par la suite, vous pouvez choisir parmi un large choix d'UE PE qui vous permettent de façonner votre parcours personnel individualisé : l'UE Projet de l'étudiant c'est votre part de liberté, un bloc (BCC) ou partie d'un BCC plus large auquel vous devrez vous inscrire à chaque semestre de la Licence. (via l'application *choisis ton cours*)

Comment choisir ses UE PE ?

Pour vous laisser l'initiative de choisir vos projets personnels, les UE PE sont le plus souvent multichoix sauf aux semestres où il est prévu des éléments obligatoires pour tous (pas plus de trois fois au cours de la Licence).

L'UE projet de l'étudiant c'est trois types d'unités :

- **des unités transversales** : tous les étudiants d'un même campus peuvent choisir parmi une palette large d'activités : engagements, culture, activités physiques et sportives, méthodes de travail universitaire, préparer son projet, développer son esprit d'entreprendre, qui viennent apporter des compétences complémentaires (transversales) à votre cursus.
- **des unités d'ouverture** (UE PE ouverte) proposées sur un campus par les composantes qui offrent aux étudiants une ouverture sur les disciplines qui ne sont pas spécifiques à la Licence suivie. Vous y trouverez des compétences et connaissances disciplinaires partagées entre les étudiants de différentes formations.
- **des unités spécifiques** : votre équipe pédagogique a prévu une ou plusieurs unités pour compléter votre formation par des connaissances et compétences dans des disciplines connexes ou pour vous permettre de développer des expériences en stages, des projets, une expérience pratique, de l'initiation à la recherche. Ces unités sont propres à chaque formation et peuvent être obligatoires à certains semestres.

Campus Moulins-Lille / santé et cité scientifique : des modalités spécifiques en lien avec le PRA 2 (plan de reprise d'activité de la rentrée) contraignent l'établissement à adapter son offre :

Aux semestres impairs : seules les UE PE transversales proposées par le SUAPS (activités physiques et sportives) et le CLIL (langues, TEC et préparation à l'international) sont ouvertes. Les UE spécifiques et ouvertes sont proposées dans la limite de la capacité à les mettre en œuvre. Cette adaptation aux conditions de reprise entraîne la neutralisation de la prise en compte de la note pour garantir l'équité de traitement entre les étudiants.

Aux semestres pairs : l'ensemble des UE PE devraient pouvoir se dérouler normalement.

Pour le campus Pont-de-Bois, les UE PE sont proposées pour tous les semestres dans la limite de la capacité à les mettre en œuvre.

LE REGLEMENT DES ETUDES

Chaque étudiant de l'Université de Lille peut consulter le règlement des études "partie commune" sur l'intranet étudiant. Ce dernier contient le socle commun des règles régissant le déroulement des études et les modalités de validation d'un cursus de formation s'appliquant à l'ensemble des mentions de DEUST, licence, licence professionnelle et master. Il est complété, au niveau de chaque composante, par un règlement des études partie spécifique décrivant en particulier les Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC) de chaque mention de formation. Le règlement des études partie spécifique est diffusé par chaque composante en fonction des outils qui sont à sa disposition (intranet, moodle).

CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne et gère toutes les UE des 22 langues vivantes, les langues proposées en UE PE (projet de l'étudiant) et les DUFL (Diplômes Universitaires de Formation en Langue) de l'Université de Lille - autrement dit les UE du secteur LANSAD (Langues pour les spécialistes d'autres disciplines), ainsi que les enseignements de Techniques d'Expression et de Communication (TEC).
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises (DUEF) de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiants pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites des campus Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site du campus Cité Scientifique (LANSAD , FLE et TEC)
- sur les sites des campus Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment SUP/SUAIO sur le campus Cité Scientifique, avenue Carl Gauss.

Contact : clil@univ-lille.fr | Téléphone : 03 62 26 81 88

Site internet : <https://clil.univ-lille.fr>

 Facebook : <https://www.facebook.com/CLILUnivLille>.

Pôle DELANG. Accéder à la diversité linguistique et parfaire ses techniques de communication.

Vous trouverez les informations relatives au Pôle DELANG sur le site internet du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : delang@univ-lille.fr

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus universitaires Pont de Bois (bâtiment A - A1.682) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les campus Moulins Ronchin et Santé, les informations sont fournies directement dans les facultés.

Campus Pont-de-Bois

Les UE d'anglais (toutes composantes) et d'espagnol (Départements Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie et Sciences de l'éducation), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle des connaissances sont gérés par le secrétariat de votre année de formation.

Pour toutes les autres langues, ces mêmes informations relèvent du pôle DELANG Campus Pont-de-Bois. Les cours sont proposés dans des créneaux transversaux ouverts à tous.

À partir du S2, la même langue doit être suivie tout au long du parcours de licence afin de permettre une progression réelle (sauf dérogation sur projet de mobilité spécifique).

La passation de la certification CLES est encouragée avec une inscription par an prise en charge par l'établissement pour les étudiants inscrits à l'Université de Lille ainsi que le recours aux Centres de Ressources en Langues (CRL) pour soutien à la formation en langues.

Contact : delang.pdb@univ-lille.fr | Téléphone : 03 20 41 62 84

Campus Cité Scientifique

Les UE de langues (toutes langues hors UE Projet de l'étudiant), les emplois du temps, les inscriptions dans les groupes et les modalités de contrôle de connaissances sont gérés par le secrétariat du pôle DELANG Campus Cité Scientifique: bâtiment B5, RDC porte 2.

Contacts : laurence.fougny@univ-lille.fr / dorina.delmeule@univ-lille.fr / delang.cs@univ-lille.fr

Téléphone : 03 62 26 81 80 / 03 62 26 81 82

Bureau des certifications

Vous avez envie de faire certifier votre niveau en langue ? Le CLIL offre la possibilité aux étudiants d'obtenir une ou plusieurs certifications en langues, comme le CLES ou d'autres certifications externes.

LE CLES - Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur

Le CLES est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation et reconnue au niveau européen (NULTE)
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui atteste d'un niveau de compétence B1, B2 ou C1 dans 4 activités langagières,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe.
- qui s'adresse à tout public,

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1 : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2 : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines.
- CLES C1 : utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. la plaquette du CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : cles@univ-lille.fr

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues. Pour connaître les dates et les modalités de ces ateliers, renseignez-vous auprès du CRL de votre site de formation ou adressez-vous à cette adresse mé! : crl@univ-lille.fr

Autres certifications

Le CLIL organise la passation d'autres certifications, telles que :

- CnaVT - Certification des compétences en néerlandais
- DELE - Certification des compétences en espagnol organisée par l'institut Cervantes
- GOETHE - Certification des compétences en allemand
- TOCFL - Certification des compétences en chinois
- TOEIC - Test de compétences en anglais

Contact : certifications@univ-lille.fr

Veillez vous référer à la page du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr/certifications> pour plus de détails.

LE CRL : Un dispositif d'accompagnement pour l'apprentissage des langues

Les Centres de Ressources en Langues (CRL) du CLIL sont des espaces multimédias pour l'apprentissage des langues en autoformation guidée. Ils mettent à votre disposition une base de ressources répertoriées, des outils et l'accompagnement nécessaire pour organiser votre parcours d'apprentissage. Au CRL, vous pourrez travailler de façon indépendante, à votre rythme, et être accompagné vers l'atteinte de vos objectifs.

Le CRL vous offre des ressources matérielles et humaines, riches et variées pour :

- passer un test de positionnement en langue,
- travailler la langue dans tous ses aspects,
- communiquer avec d'autres (étudiants, natifs),
- développer votre compétence à apprendre en autonomie,
- préparer des certifications,
- vous conseiller et vous guider.

Les langues proposées au CRL sont celles enseignées au sein de l'Université de Lille, soit :

l'allemand, l'anglais, l'arabe, la catalan, le chinois, le danois, l'espagnol, le français langue étrangère, le grec moderne, l'hébreu, le hongrois, l'italien, le japonais, la langue des signes française, le néerlandais, le norvégien, le persan, le polonais, le portugais, la russe, le suédois, et le tchèque.

L'inscription est libre et gratuite pour les étudiants, enseignants ou personnels de l'Université de Lille et se fait en ligne directement par l'application CALAO autoformation que vous trouverez dans votre ENT. Passez ensuite au CRL pour découvrir les ressources sur site et les activités pédagogiques complémentaires proposées telles que le tutorat en langues, les ateliers de conversation, le tandem et télé-tandem, les cafés langues....

La première fois, l'équipe vous présentera les locaux et les ressources. L'Université de Lille comporte 5 CRL sur les campus de Cité Scientifique, Pont-de-Bois, IAEVieux Lille, Infocom et LEA.

Au CRL, vous trouverez des ressources nombreuses et variées (ouvrages de référence, ressources web, films et séries à visionner sur place...), sélectionnées pour leur qualité pédagogique. Sur place, des tuteurs tiennent des permanences, vous accompagnent dans votre apprentissage et vous proposent des moments de rencontres, des jeux ou encore des sessions de préparation aux certifications en langues.

Cf. les pages du site internet du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr> | Contact : crl@univ-lille.fr

CAMPUS PONT-DE-BOIS	
<ul style="list-style-type: none"> • Faculté des Humanités (arts / histoire / histoire de l'art et archéologie / langues et cultures antiques / lettres modernes / philosophie / sciences du langage) • Faculté des langues, littératures et civilisations étrangères (études anglophones / études germaniques, néerlandaises et scandinaves / études romanes, slaves et orientales) • UFR DECCID (sciences de l'éducation / sciences de l'information et de la documentation) • Faculté des sciences économiques et sociales et des territoires (sociologie-développement social / culture)* • UFR de psychologie 	
Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00 Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58	
BATIMENT A - ENTREE A8	
<p>SCOLARITÉ <i>Inscription administrative, activation de l'identité numérique, réédition de la carte multi-services, transfert de dossier, annulation, remboursement, etc</i> Relais scolarité Pont-de-Bois</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.60.35 • scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr <p>INTERNATIONAL Service des relations internationales <i>Donner une dimension internationale à vos études / Valoriser votre mobilité avec le Label International / Découvrir la Maison Internationale</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • international@univ-lille.fr / international-shs@univ-lille.fr • erasmus-students@univ-lille.fr (mobilité Erasmus) • intl-exchange@univ-lille.fr (mobilité Hors Europe) • maison-internationale@univ-lille.fr (mobilité à titre individuel) • exchange-helpdesk@univ-lille.fr (logement et cours de français) • titredesejour@univ-lille.fr <p>https://international.univ-lille.fr/</p> <p>Dépt. d'enseignement du français pour les étudiants de l'international (CLIL Pôle DEFI)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.63.83 defi@univ-lille.fr 	<p>Service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation (SUAIO) <i>(Conseils en orientation / Information sur les parcours d'études / Accompagnement Parcoursup...)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.62.46 • suaio-campus-pontdebois@univ-lille.fr <p>Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) Retrouver toutes les modalités du dispositif d'accompagnement à distance : @BAIP Lille</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement à la recherche de stage à distance : baip-campus-pontdebois@univ-lille.fr • Informations et questions sur les stages : baipstage-campus-pontdebois@univ-lille.fr • Tél. : 03 20 41 61 62 (accueil) / Tél. : 03 20 41 63 43 (stages) <p>Hubhouse (entrepreneuriat)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.60.95/97 • hubhouse-pontdebois@univ-lille.fr <p>VIE ÉTUDIANTE Bureau de la vie étudiante et du handicap <i>Accompagnement aux projets étudiants / Handicap & accessibilité / Aides financières / Associations étudiantes / Animation des campus</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.73.26 bveh.pdb@univ-lille.fr
BATIMENT B	
<p>Centre de ressources en langues (face amphi B3) https://clil.univ-lille.fr</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03 20 41 68 13 crl.pont-de-bois@univ-lille.fr 	<p>SANTÉ Centre de santé de l'étudiant</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03 62 26 93 00
BÂTIMENT F	
<p>ÉTUDES DOCTORALES École doctorale régionale SHS</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.62.12 sec-edshs@pres-ulnf.fr doctorat.univ-lille.fr/ecoles-doctorales 	<p>BATIMENT A (Entrée face parking Kino)</p> <p>Formation continue et alternance</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.72.72 dfca-pontdebois@univ-lille.fr formation-continue.univ-lille.fr <p>Service d'enseignement à distance (SEAD)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.65.55 sead@univ-lille.fr
BIBLIOTHÈQUE UNIV.	
<p>SCD - Bibliothèque universitaire centrale</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.70.00 <p>https://www.univ-lille3.fr/bibliotheques/</p>	<p>HALL BATIMENT A</p> <p>Service culture</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.60.25 • culture.univ-lille.fr <p>SUAPS (sports)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 03.20.41.62.60 • sport.univ-lille.fr
<p>* La « faculté des sciences économiques et sociales et des territoires » est née de la fusion de la FSES (faculté des sciences économiques et sociales), de l'UFR de géographie et d'aménagement, des formations en économie et gestion de l'UFR MIME - mathématiques, informatique, management et économie- et des formations en culture et développement social de l'UFR DECCID).</p>	

FACULTÉ
DE PSYCHOLOGIE, SCIENCES DE L'ÉDUCATION
ET DE LA FORMATION
UNIVERSITÉ DE LILLE
CAMPUS PONT-DE-BOIS

10



<https://psysef.univ-lille.fr/>